



Enquête publique

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Next Architecture, Route du Golf 44, 3963 Crans VS

Auteur des Plans : Next Architecture

Nature du projet : Construction d'un chalet en résidence principale –
Modification d'un projet autorisé le 27.03.23

Situation : Parcelle n°337, Plan n°4, au lieu-dit «Les Borcasses»

Zone : En zone à bâtir– zone d'habitations familiales

Coordonnées : 2'600'083 / 1'126'709

Propriété de : Madame Agnès Duchoud

Dérrogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : 1ec106fe

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 26.09.2025

**L'Administration
Communale**